



## II (Nomenclature de 1967)

### 6 (Nomenclature Europe)

#### Convention(s) :

#### Code(s) NSF :

116 Chimie

#### Formacode(s) :

#### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Réalisation d'expérimentations en laboratoire :
- Conception, analyse et préparation de composé chimiques, organiques et inorganiques et rédige les protocoles associés
- Recueil et gestion de données
- Assistance à une activité de recherche fondamentale ou appliquée
- Mobiliser les concepts et technologies adéquats pour aborder et résoudre des problèmes dans les différents domaines de la chimie organique, inorganique et/ou de la chimie physique et analytique.
- Mobiliser les concepts essentiels des mathématiques, de la physique et de l'informatique dans le cadre des problématiques de la chimie.
- Identifier et mener en autonomie les différentes étapes d'une démarche expérimentale.
- Utiliser les appareils et les techniques de mesure en laboratoire les plus courants dans les domaines de la chimie organique et inorganique, de la chimie physique et de la chimie analytique.
- Interpréter des données expérimentales pour envisager leur modélisation.
- Valider un modèle par comparaison de ses prévisions aux résultats expérimentaux et apprécier ses limites de validité.
- Identifier les sources d'erreur pour calculer l'incertitude sur un résultat expérimental.
- Manipuler les mécanismes fondamentaux à l'échelle microscopique, modéliser les phénomènes macroscopiques, relier un phénomène macroscopique aux processus microscopiques.
- Exploiter des logiciels d'acquisition et d'analyse de données avec un esprit critique.
- Utiliser les principales techniques de synthèse et de purification.
- Identifier les réglementations spécifiques et mettre en œuvre les principales mesures de prévention en matière d'hygiène et de sécurité.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Prendre du recul face à une situation
  
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Comprendre au moins une langue étrangère et s'exprimer aisément à l'oral et à l'écrit dans cette langue

*Chaque mention peut être déclinée en parcours (anciennement spécialités) permettant d'acquérir des compétences complémentaires. Pour plus d'information, se reporter aux liens renvoyant sur les sites des différentes universités habilités/accréditées.*

#### **Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat**

- C : Industrie manufacturière
- E : Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution
  
- M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques
  
- Technicien chimiste
- Technicien de laboratoire, en recherche-développement et maintenance
- Assistant-ingénieur

Par ailleurs, de nombreux concours de la fonction publique sont accessibles avec le grade de licence.

#### **Codes des fiches ROME les plus proches :**

H1503 : Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle

H1303 : Intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriel

H1210 : Intervention technique en études, recherche et développement

K2306 : Supervision d'exploitation éco-industrielle

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme (l'article 11 de l'arrêté Licence 2011). Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier (prioritaire sur l'ensemble du cursus conduisant à la licence), soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits pour le niveau licence.

#### Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</li> <li>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</li> <li>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</li> </ul>
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</li> <li>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</li> <li>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</li> </ul>
Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend :

			<ul style="list-style-type: none"> <li>- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</li> <li>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</li> <li>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</li> </ul>
En contrat de professionnalisation	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</li> <li>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</li> <li>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</li> </ul>
Par candidature individuelle	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</li> <li>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</li> <li>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</li> </ul>
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		<p>Le jury est composé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'une majorité d'enseignants-chercheurs</li> <li>- des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.</li> </ul>

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

<b>LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS</b>	<b>ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX</b>
---	--

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

**Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Aix Marseille Université (Aix-Marseille) : arrêté du 15/09/2014

Université de Picardie (Amiens) : arrêté du 16/09/2014

Université d'Artois : arrêté du 04/12/2014

Université de Bordeaux : arrêté du 19/11/2014

Université de Bretagne Occidentale (Brest, UBO) : arrêté du 16/09/2014

Université de Caen Basse Normandie (Caen) : arrêté du 08/09/2014

Université de Cergy-Pontoise : arrêté du 20/10/2014

Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand 2) : arrêté du 09/09/2014

Université de Bourgogne (Dijon) : arrêté du 17/10/2014

Université Joseph Fourier (Grenoble 1) : arrêté du 02/09/2014

Université de La Réunion : arrêté du 18/09/2014

Université du Havre : arrêté du 02/09/2014

Université Lille 1 : arrêté du 23/04/2015

Université de Limoges : arrêté du 08/10/2014

Université Claude Bernard (Lyon 1) : arrêté du 17/09/2014

Université de Montpellier (Montpellier 2) : arrêté du 10/11/2014

Université de Nantes : arrêté du 05/09/2014

Université Sophia Antipolis (Nice) : arrêté du 29/12/2014

Université d'Orléans : arrêté du 02/09/2014

Université Paris Ouest Nanterre La Défense (Paris 10) : arrêté du 06/11/2014

Université Est Créteil Val de Marne (Paris 12) : arrêté du 09/10/2014

Université Pierre et Marie Curie (UPMC, Paris 6) : arrêté du 15/09/2015

Université Paris Diderot (Paris 7) : arrêté du 11/09/2014

Université de Rennes 1 : arrêté du 01/12/2014

Université de Rouen : arrêté du 15/10/2014

Université Jean Monnet (Saint Etienne) : arrêté du 04/11/2014

Université de Strasbourg (UNISTRA) : arrêté du 30/09/2014

Université Paul Sabatier (Toulouse 3) : arrêté du 01/10/2014

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines : arrêté du 04/11/2014

### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Code de l'éducation : articles L 613-3 et L 613-4

### Références autres :

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

### Pour plus d'informations

### Statistiques :

### Autres sources d'information :

[Aix Marseille Université](#)

[Université de Picardie](#)

[Université d'Artois](#)

[Université de Bordeaux](#)

[Université de Bretagne Occidentale](#)

[Université de Caen Basse Normandie](#)

[Université de Cergy-Pontoise](#)

[Université Blaise Pascal](#)

[Université de Bourgogne](#)

[Université Joseph Fourier](#)

[Université de La Réunion](#)

[Université du Havre](#)

[Université Lille 1](#)

[Université de Limoges](#)

[Université Claude Bernard](#)

[Université de Montpellier](#)

[Université de Nantes](#)

[Université Sophia Antipolis](#)

[Université Paris Sud](#)

Université Est Créteil Val de Marne

Université Pierre et Marie Curie

Université Paris Diderot

Université de Rennes 1

Université de Rouen

Université Jean Monnet

Université de Strasbourg

Université Paul Sabatier

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Université d'Orléans

**Lieu(x) de certification :**

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

**Historique de la certification :**